

Le rapport de la Fondation Abbé-Pierre dénonce le mal-logement des familles

Elle alerte sur le fait que les séparations de couples débouchent de plus en plus souvent sur des problèmes durables de logement, y compris dans les classes moyennes.

VOIR AUSSI

Quel constat la Fondation Abbé-Pierre dresse-t-elle ?

« La crise du logement frappe depuis quelques années des personnes dont on pourrait penser qu'elles sont, a priori, protégées par leur situation économique et sociale », explique Christophe Robert, délégué général adjoint de la fondation. Il y a dix ans, les rapports alertaient sur les cas de personnes exclues socialement et déjà tombées dans une grande précarité. Puis le cercle des mal-logés s'est élargi aux classes moyennes.

La crise économique est passée par là, l'évolution des structures familiales aussi. Les chiffres cités par le rapport sont parlants : il y a aujourd'hui 1,7 million de femmes seules avec enfants en France. Un tiers d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté (contre 6,5 % des couples avec enfants). Une mère seule sur deux finit le mois à découvert. *« Ces chiffres montrent l'extrême fragilité des personnes séparées. C'est incroyable comme le couple protège et comme la rupture précarise, parfois violemment. »*

Quel impact ont les séparations sur le logement ?

« Quand on a un foyer avec deux salaires, même avec un temps partiel contraint comme c'est le cas pour beaucoup de femmes, on peut diviser les frais fixes et pallier la cherté croissante de la vie, des charges... Mais une fois le couple séparé, le "reste à vivre" se trouve souvent réduit à peau de chagrin », explique Christophe Robert. La difficulté réside aussi dans le fait de se reloger.

« C'est un véritable parcours du combattant, d'abord parce qu'il y a peu de logements disponibles, mais aussi parce que les biens sont hors de prix. Les couples qui louent depuis dix ans le même logement paient des loyers très inférieurs aux prix actuels du marché. » Pour voir son dossier accepté, il faut souvent **gagner** entre trois fois et six fois le montant du loyer, présenter des garants...

Résultat, les personnes séparées ont tendance à se loger dans des appartements trop chers, trop petits ou très éloignés de leurs lieux de sociabilité et de travail. Cela pose des problèmes de temps de **transports**, de frais de garde et, pour les pères non gardiens, de maintien du lien avec leurs enfants. Face à ces difficultés, certains vont habiter, au moins temporairement, chez leurs proches.

« Les solidarités familiales jouent un rôle d'amortisseur, explique Christophe Robert. Mais d'une part, tous les séparés ne peuvent en bénéficier et, d'autre part, ces solutions n'ont qu'un temps. Elles peuvent vite poser problème pour l'hébergé comme pour l'hébergeant. » La fondation parle ainsi d'une « bombe à retardement » pour toutes les personnes qui, selon elle, bénéficient de ces solidarités sans trouver de solution durable.

Quelles solutions la fondation préconise-t-elle ?

« On observe que le moment de la séparation est un temps crucial, analyse Christophe Robert. Il peut provoquer un basculement : une personne séparée peut tomber dans la déprime, être moins performante au travail, avoir honte de demander de l'aide à ses proches... »

L'association milite pour la mise en place d'aides temporaires via les conseils généraux, les villes ou les aides personnalisées au logement pour permettre aux personnes qui se séparent de financer leur déménagement, les frais de caution du nouveau logement, etc. *« Ce serait une aide transitoire, plus souple et plus réactive que les solutions actuelles. Elle constituerait un coup de pouce, un filet de sécurité. Car une fois qu'on a basculé dans la précarité, c'est très dur de remonter. »*

(1) Retrouvez le rapport complet sur lacroix.com

FLORE THOMASSET

[Dix-huitième rapport de la Fondation Abbé Pierre sur la mal-logement 2013](#)